



Communiqué de presse

133/21

Montreuil le 28 décembre 2021.

Le gouvernement saupoudre une prime pour les professionnels de la santé

Le premier ministre annonce, ce mardi 28 décembre, le versement d'une prime de 100 € par mois pour les 24 000 infirmiers exerçant dans les services de réanimation !

Alors même que la situation sanitaire et épidémique de cette 5ème vague fait éclater au grand jour le manque de personnel et de lits dans les établissements hospitaliers qui s'aggraveront lors de la 6ème.

La colère monte à l'hôpital !

La CGT dénonce depuis longtemps des effectifs insuffisants, un manque de reconnaissance des qualifications par une absence reconnaissance salariale, une perte d'attractivité des métiers insuffisamment rémunérés et considérés, la dégradation des conditions de travail et l'insuffisance de lits pour répondre aux besoins en santé de la population.

Ce ne sont des primes versées à quelques-uns qui vont inverser le manque d'attractivité de l'hôpital pour venir y travailler ou pour y rester.

Le premier ministre et le ministre de la santé ont oublié les revendications que porte et portait la CGT au moment du Ségur :

- Une augmentation immédiate de 300 € pour toutes et tous avec une révision des grilles de salaires de toutes les professions de l'hôpital qui permettent aux établissements de fonctionner
- Un plan de formation immédiat permettant d'avoir des professionnels diplômés rapidement
- Un plan d'embauche et d'attractivité des métiers permettant de recruter les 100 000 agents manquant dans nos hôpitaux et les 200 000 dans les EHPADs,
- Une vraie sanctuarisation des financements de la santé et de l'action sociale
- La réouverture des lits d'hospitalisation qui manquent cruellement sur tous le territoire.
- Une augmentation du point d'indice de 20%

Ce sont le premier ministre et le ministre de la santé qui ont balayé ces revendications d'un revers de main il y a 18 mois lors des discussions du Ségur que la CGT n'a pas signé.

Les professionnels ne réclament pas des primes mais de vraies revalorisations salariales.

Cependant, la démonstration que c'est possible et qu'augmenter les salaires est une nécessité par l'augmentation du point d'indice, pour tous les salariés de la santé et de l'action sociale.

La CGT appelle l'ensemble des professionnels de la santé et de l'action sociale à une journée d'action unitaire le 11 janvier, partout en France pour que ces revendications soient entendues par le gouvernement et que dans la campagne électorale qui a démarré la santé revienne au cœur des débats.